

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 34/3 (2007)

DOI: 10.11588/fr.2007.3.50749

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

signe. C'est contre ce processus d'humiliation que je me suis sentie en révolte. Cela nous a ouvert les yeux sur ce qu'ils vivaient» (p. 35). Dieses, ebenso wie die anderen Zeugnisse, die die Autoren zusammengetragen haben, zeigt die Bedeutung des sozialen Umfelds, der Erziehung und des Milieus für die widerständische Handlung. Bleibt die Frage nach der Wirkung und historischen Bedeutung der Aktionen dieser Sternenträger im Kontext der deutschen Besatzung Frankreichs. Für viele derjenigen, die durch diese Handlung im Juni 1942 erstmals mit dem Repressionsapparat des Besatzers konfrontiert wurden, stellt dies den ersten Schritt zu einer langfristigen, klandestinen Tätigkeit dar. Die antijüdische Politik trägt insofern zur Bewußtwerdung und Radikalisierung zumindest eines Teils der Bevölkerung bei.

Es ist den Autoren zu verdanken, daß sie die Aktionen der »Sternenträger« recherchiert, quantifiziert und in ihren Konsequenzen dokumentiert haben. Für die Lektüre hinderlich erweist sich allerdings der dabei gewählte Aufbau der Arbeit, die keiner klar nachvollziehbaren inhaltlichen Struktur folgt und in der die Autoren permanent zwischen der Interpretation der Aussagen von Zeitzeugen und allgemeiner wissenschaftlicher Analyse springen. Nichtsdestotrotz handelt es sich bei diesem Buch um ein wichtiges Dokument des zivilen alltäglichen Widerstands im Frankreich zur Zeit der deutschen Besatzung, den die Autoren zu Recht aufgewertet sehen wollen.

Mechtild GILZMER, Berlin

Ahlich MEYER, Täter im Verhör. Die »Endlösung der Judenfrage« in Frankreich 1940–1945, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2005, 470 p., ISBN 3-534-17564-6, EUR 79,90.

Le dernier *opus* de Meyer, consacré à la »Solution finale de la question juive« en France, apporte incontestablement du neuf sur une question pourtant déjà très largement traitée dans l'historiographie française et anglo-saxonne. Son originalité tient, de prime abord, à l'exploitation d'archives jusqu'ici peu étudiées: les procès-verbaux des dépositions faites après-guerre devant la justice alliée puis ouest-allemande par les acteurs allemands de la solution finale en France. Croisés avec les archives allemandes de l'Occupation, les quelque 600 protocoles d'audition dépouillés par l'historien l'ont conduit à mener une réflexion sur les stratégies de défense des responsables de la solution finale en France pour ce qu'elles disent de l'événement lui-même et de la construction de la mémoire collective dans l'Allemagne de l'après-guerre. Mais le véritable intérêt de l'ouvrage est ailleurs. Il tient à une relecture exhaustive de l'ensemble des archives allemandes contemporaines du génocide, qui apporte un éclairage nouveau sur la complexité des processus décisionnels et des instances impliquées dans sa mise en œuvre. L'ouvrage se divise donc en deux parties de longueur inégale aux problématiques bien distinctes.

La première (chapitres I–V) est chronologique. Elle propose une relecture de la genèse et de la mise en œuvre de la solution finale en France, que l'auteur justifie par l'absence de monographie incontestée accessible en allemand sur la question. Les cinq chapitres s'arrêtent sur les différentes étapes de la solution finale et se concluent chaque fois par une analyse des dépositions faites après-guerre par les principaux responsables allemands impliqués dans sa réalisation. À ce stade, autant l'apport des témoignages à la reconstitution des événements est faible, autant la relecture des archives de l'occupation est éclairante sur l'implication et la coopération des différentes instances allemandes dans la politique anti-juive, à tous les échelons de la hiérarchie. Vichy est cependant le grand absent de cette première partie qui ne s'intéresse donc pas aux effets de miroir, c'est-à-dire aux phénomènes de concurrence, de convergence et de surenchère réciproque entre politiques anti-juives française et allemande. La politique d'»aryanisation« économique, pourtant cruciale pour comprendre

le degré d'implication des différentes instances allemandes dans la genèse de la solution finale en France, est l'autre grande absente.

Le premier chapitre s'intéresse aux processus décisionnels qui conduisirent à la promulgation des premières mesures anti-juives allemandes, décrites comme autant de mesures de préparation aux déportations de masse – recensement des Juifs, marquage des magasins juifs, mise en place du CGQJ puis de l'UGIF sous la pression allemande, étoile jaune enfin. Derrière l'éclatement des compétences et les rivalités entre les différentes instances allemandes impliquées dans la promulgation de ces mesures, et en dépit de la diversité des buts politiques poursuivis, Meyer démontre de façon méthodique et précise l'importance du consensus et l'efficacité de la coordination – l'analyse des décisions collégiales prises lors des «conférences du mardi» est particulièrement éclairante – entre l'ambassade allemande, l'administration militaire et le Judenamt de la Sipo-SD. Loin de faire obstacle à la réalisation de la solution finale, rivalités et tensions auraient conduit à des «compromis» l'ayant justement rendue possible.

En dépit de certaines zones d'ombre persistantes, Meyer met ensuite (chapitre II) en évidence le rôle moteur joué par l'administration militaire allemande dans les premières rafles, la gestion froide et inhumaine des camps d'internement, la substitution des déportations dites «expiatoires» aux exécutions massives d'otages, et la préparation effective du premier convoi parti le 27 mars 1942 vers Auschwitz. Il parle à cet égard de «conversion» de la répression de la résistance en une politique anti-juive radicale, mais il a néanmoins tendance à négliger le fait qu'elle intervint sans dissolution de l'une dans l'autre, puisque la répression exercée contre les communistes se radicalisa parallèlement. La place de la politique anti-juive dans la politique sécuritaire du MBF s'en trouve par là-même quelque peu surdimensionnée. Que le MBF lui-même n'ait pu ignorer, dès le début de l'année 1942, l'existence d'un programme de déportation aux fins d'élimination, et que, passé le départ du premier convoi, les convois-représailles annoncés par le MBF n'auraient servi qu'à «camoufler» la mise en route de l'extermination massive des Juifs, demeure par ailleurs sujet à discussion. Il n'en reste pas moins vrai que, comme le souligne Meyer, la politique de l'administration militaire allemande n'est probablement pas étrangère au déclenchement précoce de la solution finale en France.

Le troisième chapitre est consacré à une question souvent négligée dans l'historiographie: les rafles et les déportations des Juifs de province qui, à partir de l'été 1942, marquent le début des déportations massives. Meyer explore le fonctionnement de la machine de persécution en mettant en lumière la coordination entre les différents maillons de la chaîne de décision et d'exécution. Selon Meyer, l'ampleur prise par la solution finale s'expliquerait largement par le volontarisme de certains KdS, qui purent compter sur le soutien actif de la Feldgendarmarie – c'est-à-dire de la Wehrmacht – et de la police française.

Le quatrième chapitre s'intéresse au nouveau seuil de violence franchi par la persécution des Juifs à l'automne 1943 lorsque, ne pouvant plus compter sur la collaboration française, la mise en œuvre de la solution finale cessa de s'appuyer sur les structures d'occupation traditionnelles et prit, tout particulièrement dans l'ancienne zone libre, la forme d'une chasse à l'homme menée de façon autonome par des commandos mobiles du RSHA, épaulés par la Sipo-SD – mais aussi, ponctuellement au moins, par des unités de la Wehrmacht, comme le 200<sup>e</sup> régiment de sécurité –, pour finalement déboucher sur une série de massacres sauvages de Juifs – commis d'abord sous couvert de lutte contre la Résistance, puis dans le cadre de la retraite – que l'auteur rapproche des pratiques en vigueur en Europe de l'Est et du Sud-Est.

Le cinquième chapitre analyse la routine technique et organisationnelle qui, grâce à l'expérience acquise dès les premières déportations décidées par l'administration militaire, présida à la préparation et à l'acheminement des convois. Insistant sur le rôle essentiel joué, côté allemand, par le personnel subalterne chargé de la surveillance des convois – Feldgendarmarie et Ordnungspolizei – dans la mise en échec des tentatives d'évasion – avec pour

conséquence des conditions de vie de plus en plus inhumaines pour les déportés –, Meyer met là encore en lumière l'efficacité de la coordination entre les services allemands – policiers comme militaires – et français impliqués dans chacune des phases du processus.

La seconde partie (chapitre VI et VII) de l'ouvrage est entièrement consacrée à une analyse transversale de la parole des acteurs. Si le propos est intéressant, la construction de l'ensemble entraîne néanmoins de nombreuses redondances entre les deux parties. Comment expliquer qu'à l'exception de Kurt Lischka, de Herbert Hagen et de Ernst Heinrichsohn, les responsables de la solution finale en France n'aient jamais été jugés en RFA, telle est la question lancinante posée par Meyer.

Au regard du droit allemand, seule l'accusation de «complicité de meurtre pour des mobiles abjects» échappait encore, à la fin des années 1970, à toute prescription. Les autorités judiciaires allemandes devaient donc établir que les suspects avaient procédé aux déportations en connaissant la réalité de la solution finale. Sur la base des procès-verbaux d'audition et de la documentation rassemblée par la justice, Meyer estime qu'au plus tard à l'été 1942, les différents services allemands implantés en France en eurent une connaissance partielle, qui alla ensuite en se précisant. La justice ouest-allemande s'en tint pourtant aux déclarations de la plupart des acteurs et témoins auditionnés: affirmant n'avoir appris la réalité de la solution finale qu'après la guerre, tous nièrent leur participation consciente au génocide. En passant au crible les formules rhétoriques récurrentes employées dans ces dépositions, Meyer décrit un processus de déculpabilisation collective dont la pierre angulaire était le bon sens commun: la dimension incroyable du crime permettait à chacun de dissocier ses propres actions du crime commis, un crime d'ailleurs évoqué au conditionnel. C'est en définitive le caractère impensable du crime qui l'aurait rendu possible.

Meyer revient ensuite en détail sur l'élaboration de cette stratégie de défense commune, ébauchée devant la justice militaire française au début des années 1950 puis peaufinée au sein d'un réseau d'influence solidement implanté dans l'appareil d'État ouest-allemand et animé par les anciens acteurs de l'appareil d'occupation. Sans écarter la part de mensonge conscient à l'œuvre dans cette stratégie de déresponsabilisation collective, Meyer y décèle surtout des mécanismes d'aveuglement et d'auto-mystification riches d'enseignement sur l'événement lui-même, c'est-à-dire sur la manière dont la solution finale fut mise en œuvre en France. Recoupement et fractionnement des compétences, délégation de la persécution aux autorités françaises, conjonction entre premières déportations et lutte contre la Résistance, externalisation du crime à l'Est sont autant de faits objectifs qui auraient permis une forme de distanciation subjective entre la multitude des actes individuels isolés et le génocide, et finalement l'absence de sentiment de culpabilité chez les acteurs de la solution finale en France. Meyer y voit plus largement le reflet de la construction d'une mémoire collective déculpabilisante, indissociable de l'acte de naissance de la RFA. Ce que les procès-verbaux d'audition donnent à entendre, ce serait en effet un discours – encore fortement imprégné par le vocabulaire nazi – commun à la justice et aux acteurs interrogés qui ne serait qu'un miroir de la manière de parler du génocide des Juifs dans l'Allemagne d'après-guerre, une forme de discours où le crime et les auteurs du crime – en dehors d'un cercle retreint – avaient disparu.

Gaël EISMANN, Paris